

ID: 083-218300689-20221214-2022_10_141-DE

Annexe à la délibération n° 10

DROITS ISSUS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE ET TARIFS D'ACCES AU SERVICE

1. Tarifs d'accès aux services		2022	2023
	inscription annuelle	Gratuité	Gratuité
Bibliothèque municipale:	caution pour prêt de 2 livres	Gratuité	Gratuité
	droits d'inscription mensuel	Gratuité	Gratuité
Called to the state of the stat	cotisation annuelle	107,75€	109,90 €
Salle de musculation Résidents Commune et agents	cotisation mensuelle	16,10 €	16,40 €
communaux	paiement à la séance	4,35€	4,45 €
	forfait association locales	192,75€	196,61 €
Calle de muse culation	cotisation annuelle	214,15€	218,45 €
Salle de musculation Résidents hors Commune	cotisation mensuelle	32,15€	32,80 €
incoldents hors commune	paiement à la séance	6,40 €	6,55€
	bâtiment principal (clés protégées)	92,35€	94,20 €
	bâtiment secondaire	48,20 €	49,20 €
Clés du Complexe sportif - remplacement en cas de perte par les associations utilisatrices	installations annexes (cadenas algecos, buvettes	21,45 €	21,90 €
	télécommande portail	61,55€	62,80€
addediatione attinuations	Badge salle de musculation	6,15 €	6,30 €
	badge portail	16,10 €	16,40 €
Photocopies de documents (tarifs plafonnés par Arrêté du 1er octobre 2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif sur format A4)	format A4	0,18€	0,18€
	format A3	0,31 €	0,31 €
	matrice ou extrait de plan cadastral	2,54 €	2,60€
Garderie périscolaire Restaurants scolaires	Délibération 2022/36/087 en date du 15 juin	2022	

2. Exploitation du domaine public		2022	2023
Droits de terrasse: cafés, restaurants	Terrasses couvertes - le m2	63,14 €	64,40 €
Dions de terrasse, cares, restaurants	Terrasses non couvertes - le m2	50,59€	51,60€
Droits de terrasse: ventes (étalages divers)	m. linéaire	44,19€	45,07€
Emplacements occupés à l'occasion	du 1er octobre au 31 mai / m. linéaire	1,10 €	1,15€
des marchés hebdomadaires	du 1er juin au 30 septembre / m linéaire	2,10 €	2,15€
Emplacements occupés à l'occasion des fêtes et manifestations locales diverses	m. linéaire	3,20 €	3,25€
Occupation du domaine public par camion de passage pour une journée (outillage)	m. linéaire	3,20€	3,25€
Occupation du domaine public par véhicule de vente ambulante (camion pizza, food truck)	m. linéaire	3,20 €	3,25€
Occupation du domaine public par le Petit Train Routier Touristique	forfait	5 485,76 €	5 595,47 €
Encombrement de la voirie publique	Délibération 2017/07/050 du 23 mai 2017		
Emplacements réservés aux taxis	délibération 2017/19/038 du 30 mars 2017		
Télécommande bornes rétractables Place de l'Eglise et Place Neuve	Délibération 2016/09/115 du 28 septembre 2016		



ID: 083-218300689-20221214-2022_10_141-DE

3. Location des salles communales -	grand public	2022	2023
Salle de Conférence de Beausoleil	demi-journée	313,05€	319,31 €
Salle de Collierence de Beausoleii	journée	625,98 €	638,50 €
Salle de réception de Beausoleil	demi-journée	521,70 €	532,13€
Dalle de reception de Beausoieil	journée	1 043,33 €	1 064,20 €
Salle de réception de Beausoleil - manifestations professionnelles à but	journée (jusqu'à 3)		250,00€
lucratif (hors montage et démontage)	journée (à partir de la 4ème)		200,00€
Salle de réception de Beausoleil	demi-journée	260,88€	266,10€
côté Bar / côté salle	journée	521,82€	532,26 €
Salles des Glycines, des Mimosas et	demi-journée	51,51 €	52,54 €
des Lavandes de Beausoleil	journée	87,65€	89,40 €
Colle de récention des Blancières	journée	516,39€	526,71 €
Salle de réception des Blaquières	nuit (prestation de gardiennage)	728,70 €	743,27 €
Salle d'exposition des Jardins de	journée	15,39 €	15,70 €
Grimaud (Kilal)	semaine (fluides à la charge des utilisateurs)	82,08€	83,72€
Chapelle de la Queste	journée	205,42€	209,52€
Nettoyage des des salles et/ou remise en état en cas de restitution non conforme	heure de nettoyage	21,33€	21,76 €

4. Location des salles au profit du	personnel communal	2022	2023
Salle de réception de Beausoleil	demi-journée	261,30 €	266,53 €
Salle de reception de Beausoleii	journée	521,27 €	531,69 €
Salle de réception de Beausoleil	demi-journée	130,45 €	133,05 €
côté Bar / côté salle	journée	260,88 €	266,10 €
Salle de réception des Blaquières	journée	261,30 €	266,53 €

5. Location des installations sportiv d'accès non payant	res pour stages et autres manifestations	2022	2023
. ,	heure	21,63 €	22,06 €
O market has Black 12 mag	demi-journée	86,52 €	88,25€
Gymnase des Blaquières	journée	140,59€	143,40 €
	journée à compter du 4ème jour	118,96 €	121,34 €
	heure	21,63 €	22,06 €
Oallanda and Jadan	demi-journée	86,52 €	88,25€
Salle de musculation	journée	140,59€	143,40 €
	journée à compter du 4ème jour	118,96 €	121,34 €
	heure	14,06 €	14,34 €
Terrain d'entraînement annexe des	demi-journée	57,97€	59,13€
Blaquières	journée	94,04 €	95,92€
	journée à compter du 4ème jour	79,84 €	81,44 €
	heure	25,96 €	26,48 €
Terrain de Rugby des Blaquières	demi-journée	96,55€	98,48 €
Terrain de Rugby des Biaquieres	journée	154,45 €	157,54 €
	journée à compter du 4ème jour	135,20 €	137,90 €
	heure	25,96 €	26,48 €
Terrain de Football synthétique	demi-journée	96,55€	98,48 €
	journée	154,45 €	157,54 €
	journée à compter du 4ème jour	135,20 €	137,90 €
Dojo des Blaquières	heure	21,63€	22,06€
	demi-journée	68,14 €	69,50 €
	journée	107,06 €	109,20 €
	journée à compter du 4ème jour	96,25€	98,17€

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID: 083-218300689-20221214-2022_10_141-DE

Salle de danse des Blaquières	heure	21,63 €	22,06 €
	demi-journée	64,88 €	66,18€
Salle de danse des blaquieres	journée	108,15€	110,31 €
	journée à compter du 4ème jour	97,34 €	99,28€
Salle de danse de Beausoleil (salle de la Roseraie)	heure	12,98 €	13,24 €
	demi-journée	51,51 €	52,54 €
	journée	87,65€	89,40 €
	journée à compter du 4ème jour	74,80 €	76,29€

<u>NB</u>: Ces tarifs sont applicables à tous les utilisateurs à l'occasion de stages sportifs ou d'opérations diverses, à l'exception des manifestations à caractère public en raison de leur notoriété.

6. Location des installations sportiv d'accès payant	ves pour stages et autres manifestations	2022	2023
	heure	43,26 €	44,12€
Ourse de Blancière	demi-journée	173,03 €	176,50 €
Gymnase des Blaquières	journée	281,20 €	286,82€
	journée à compter du 4ème jour	237,94 €	242,70 €
	heure	43,26 €	44,12 €
Salle de musculation	demi-journée	173,03 €	176,50 €
Salle de Musculation	journée	281,20 €	286,82 €
	journée à compter du 4ème jour	237,94 €	242,70 €
	heure	28,12 €	28,69€
Terrain d'entraînement annexe des	demi-journée	115,72 €	118,04 €
Blaquières	journée	188,18 €	191,94 €
	journée à compter du 4ème jour	160,06 €	163,26 €
	heure	51,92 €	52,95€
Terrain de Rugby des Blaquières	demi-journée	193,59 €	197,46 €
Terrain de Rugby des Biaquieres	journée	309,32 €	315,50 €
	journée à compter du 4ème jour	270,38 €	275,79€
	heure	51,92€	52,95€
Terrain de Football synthétique	demi-journée	193,59 €	197,46 €
Terrain de l'ootbail synthetique	journée	308,90 €	315,08€
	journée à compter du 4ème jour	270,38 €	275,79€
	heure	32,44 €	33,09€
Dojo des Blaquières	demi-journée	136,26 €	138,99€
Dojo des Diaquieres	journée	214,14 €	218,42€
	journée à compter du 4ème jour	192,50 €	196,35€
	heure	43,26 €	44,12€
Calla da danca das Plaguières	demi-journée	129,78 €	132,37 €
Salle de danse des Blaquières	journée	216,30 €	220,63 €
	journée à compter du 4ème jour	194,66 €	198,56 €
	heure	25,96 €	26,48 €
Salle de danse de Beausoleil (salle de la Roseraie)	demi-journée	102,74 €	104,80 €
	journée	175,20 €	178,70 €
	journée à compter du 4ème jour	149,24 €	152,23 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 20/12/2022



ID: 083-218300689-20221214-2022_10_141-DE

7. Mise à disposition courts de tennis des Blaquières & installations annexes		2022	2023
Au profit du professeur du club de tennis de Grimaud dans le cadre de sa	forfait trimestriel	61,56€	62,79€
profession libérale			

8. Mise à disposition de véhicules		2022	2023
Mini-bus - indemnité kilométrique	le km	0,26 €	0,26 €

9. Cas de gratuité d'occupation

Activités récurrentes des associations sportives, culturelles ou autres, constituant l'objet principal fixé dans les statuts de l'association et qui nécessitent la mise à disposition d'un équipement communal (ex : mise à disposition annuelle des équipements communaux au profit des associations sportives, culturelles ...)

Activités non lucratives liées au fonctionnement des associations (ex : assemblées générales, réunions d'information, ...)

Services publics et tout secteur apportant un service à la population locale (ex : mise à disposition de salles au pofit d'organismes de formation, permanences des administrations...)

Manifestations et animations ponctuelles récréatives, sportives ou culturelles organisées par un organisme ou une association locale à but non lucratif (ex : lotos des associations, Salon des Peintres, conférences, ...)

Manifestations et animations ponctuelles récréatives, sportives ou culturelles organisées en partenariat avec la Ville de Grimaud (ex : pièces de théâtre, festivités organisées par "Grimaud Animations", Salon Bio,...)

Réunions d'associations syndicales de copropriétés, réunions de partis politiques ou de candidats à une élection politique

Emplacements occupés par les commerçants non sédentaires à l'occasion des marchés hedomadaires et des fêtes locales en cas d'intempéries.

Cette démarche a pour finalité de sauvegarder le déroulement de certaines manifestations qui présentent un intérêt communal certain (Foire de la Laine, Fête de la Saint-Michel...).

En effet, il a été observé, au fil des années, une désaffection croissante des exposants participant à ces festivités, suite à des intempéries répétées.

Or, ces manifestations contribuent grandement à l'animation du centre ancien de par l'afflux touristique qu'elles génèrent et qui dynamisent de ce fait, l'activité des commerces locaux.